



Divorce pour faute

Par Felimari

Bonjour

Ma belle fille à quittée le domicile conjugale depuis un mois et demi,dans un premier temps elle est allée dans sa famille puis est revenue déposé ma petite fille à leur domicile puis est répartie habiter chez une amie, aujourd'hui elle veut récupérer la petite alors qu'elle n'à pas de domicile fixe que peut faire mon fils dans cette situation? Quel sont ces droits en sachant qu'il a déposé une main courante pour abandon de domicile? il a aussi découvert qu'elle entretenait une relation adultères depuis quelques mois.

Merci pour vos réponses

Par blanchat

Lors d'une procédure de divorce, il est préférable de recourir à un avocat en droit de famille spécialisé en divorce. Ce spécialiste vous conseille et vous accompagne dans les procédures, les négociations potentielles, la pension alimentaire, le mode de garde des enfants, jusqu'à la prononciation du divorce et parfois au-delà. Il peut intervenir dans le cadre d'un divorce par consentement mutuel comme dans le cas d'un divorce contentieux. Il représente un époux devant le juge des affaires familiales ou JAF en cas de besoin.

voici son contact si vous avez besoin de ces services

Cabinet RIDEREAU Annabel le meilleur
annabelrideau@aol.com

Par ESP

BONJOUR (formule de politesse).

Attention SPAM